

Syndicat mixte de gestion de la Seine Normandie

Comité syndical
Séance du 6 février 2023 à Douains - siège de Seine Normandie Agglomération

Délibération n° 2023 02 08

Révision de la composition du comité d'orientation

Date de convocation : 27 janvier 2023

Délégués titulaires ou suppléants présents :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Alain BAZILLE, Département de la Seine Maritime, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté d'Agglomération Seine Eure, suppléant

Délégués titulaires excusés :

- Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Bernard LEROY, Communauté d'Agglomération Seine Eure, titulaire
- Florent SAINT MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire

Pouvoirs :

- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, pouvoir à M. BREUGNOT
- Pascal LEHONGRE, Département de l'Eure, pouvoir à Frédéric DUCHÉ
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à M. DEMAZURE
- Florent SAINT-MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, pouvoir à M. DEMAZURE

Secrétaire de séance : Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération

Carte : Compétence principale - Art. 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	40	0	0	40

Exposé des motifs

Monsieur le Président indique la révision des statuts prévoit que le comité d'orientation, anciennement inscrit dans les statuts soit désormais défini par une délibération du comité syndical.

Après trois ans de préfiguration, il apparaît que la liste des membres figurant initialement dans les statuts n'est pas suffisamment large pour recueillir les avis des acteurs de la vallée de la Seine. Les rencontres organisées pour élaborer les stratégies de gestion des milieux aquatiques et de gestion du risque d'inondation ont rassemblé un bien plus large panel d'acteurs.

Par ailleurs, il a été constaté que certaines structures comme l'État, HAROPA PORT ou le GIPSA étaient quasiment systématiquement concernées par les réflexions stratégiques du syndicat quelle que soit la thématique ou le secteur géographique. À contrario, d'autres structures comme la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire ou la fédération de pêche ne sont concernées que par un domaine (GEMA ou PI) ou un secteur particulier du territoire.

Monsieur le Président propose de structurer le comité d'orientation autour de deux listes : les membres permanents, associés systématiquement et les membres thématiques qui seront associés en fonction des sujets de travail ou des secteurs géographiques concernées (fluvial, fluviomaritime, maritime).

Les membres permanents, associés systématiquement aux réunions du Comité d'Orientation, sont :

- Les membres du syndicat
- Les services de l'État ;
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
- Le Grand Port Fluviomaritime de l'axe Seine ;
- Voies Navigables de France ;
- Le GIP Seine Aval ;
- La communauté de commune Lyons Andelle
- Le Département du Calvados ;
- La Région Normandie
- L'association régionale des syndicats de bassins versants et structures assimilées (ASYBA)
- Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
- Le GIEC Normand

Les membres thématiques, participant aux réflexions du Comité d'Orientation en fonction des domaines techniques et géographiques étudiés, sont :

- Le Conservatoire du littoral
- Le Syndicat mixte du littoral
- Le Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine
- La Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine
- La Chambre Régionale et les Chambres Départementales d'agriculture, de l'Eure et de la Seine-Maritime
- La Fédération Régionale et les Fédérations Départementales de chasse et de pêche de l'Eure et de la Seine-Maritime
- L'association SEINORMIGR
- L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable de Normandie
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie
- Le PIREN Seine

D'autres acteurs, hors périmètre syndical (ex : Métropole du Grand Paris ou Seine Grands Lacs) pourront, le cas échéant, être associés aux travaux du syndicat. Ponctuellement, en tant que de besoin, il peut être fait appel à des personnes qualifiées en qualité d'expert. L'avis du comité d'orientation est consultatif.

Délibération

Le comité syndical,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion de la Seine normande et plus particulièrement l'article 8,

Considérant la nécessité de définir la liste des membres du Comité d'Orientation par une délibération du comité syndical,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- De structurer le Comité d'Orientation autour d'une liste de membres permanents associés à chaque réunion et d'une liste de membres thématiques invités en fonction des sujets ou des territoires étudiés,
- D'approuver la composition suivante pour les deux listes susvisées :
 - ✓ Les membres permanents :
 - Les membres du syndicat
 - Les services de l'État ;
 - L'Agence de l'Eau Seine-Normandie ;
 - Le Grand Port Fluvio-maritime de l'axe Seine ;
 - Voies Navigables de France ;
 - Le GIP Seine Aval ;
 - La communauté de commune Lyons Andelle
 - Le Département du Calvados ;
 - La Région Normandie
 - L'association régionale des syndicats de bassins versants et structures assimilées (ASYBA)
 - Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
 - Le GIEC Normand
 - ✓ Les membres thématiques :
 - Le Conservatoire du littoral
 - Le Syndicat mixte du littoral
 - Le Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine
 - La Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine
 - La Chambre Régionale et les Chambres Départementales d'agriculture, de l'Eure et de la Seine-Maritime
 - La Fédération Régionale et les Fédérations Départementales de chasse et de pêche de l'Eure et de la Seine-Maritime
 - L'association SEINORMIGR
 - L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable de Normandie
 - Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie
 - Le PIREN Seine

Le président du Syndicat mixte
de gestion de la Seine Normande

Julien DEMAZURE